



Route de la
Durance
04100
MANOSQUE

N° 17
2^e trimestre 2006

La lettre du CERPAM

Centre d'Etudes et de Réalisations Pastorales Alpes Méditerranée

Avec le soutien financier du Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur et de l'Etat:

SOMMAIRE

- International : PASTOMED : 3^e séminaire de travail en Grèce
- Alpes de Haute Provence : Commune de Jausiers, gérer et aménager les espaces naturels utilisés par les troupeaux
- Alpes de Haute-Provence : Diagnostic pastoral de la zone incendiée d'Esparron sur Verdon
- Alpes-Maritimes : « Comité de pilotage des actions pastorales », renforcer les partenariats.
- Bouches-du-Rhône : Syndicat intercommunal sylvo-pastoral des Alpilles, un bilan positif
- Var : Diagnostic pastoral dans le camp militaire de Canjuers
- Vaucluse : Vautour Percnoptère et pastoralisme dans le Massif du Petit Luberon
- « Loup – élevage, s'ouvrir à la complexité... »
- Problèmes de réception de cette lettre au format « html » ?

International : PASTOMED : 3^e séminaire de travail en Grèce

Après la Sardaigne et les Abruzzes, la région d'Epire, au nord-ouest de la Grèce, a accueilli le troisième séminaire de travail du programme PASTOMED « Tradition et modernité du pastoralisme en Méditerranée ». Avec Languedoc-Roussillon, Entre Douro et Minho et Alentejo au Portugal, Andalousie en Espagne, toutes les régions partenaires étaient au rendez-vous. Région très montagneuse, l'Epire possède d'importantes surfaces pastorales, à haute ou moyenne altitude. L'élevage ovin est consacré à la production laitière transformée en fromages, dont la célèbre Feta, et à la vente d'agneaux légers, de 10 à 12 kg de carcasse. Des troupeaux bovins lait ou viande sont aussi présents, ainsi que des élevages caprins. Deux visites d'exploitations ont permis d'entrevoir rapidement quelques aspects de l'élevage pastoral de la région.

Mais l'essentiel était consacré à évaluer et coordonner l'avancée des travaux entre les partenaires, dans leurs trois volets :

- analyse comparée des activités d'élevage et des pratiques pastorales,
- examen des politiques publiques appliquées au pastoralisme,
- identification des actions innovantes développées par chacune des régions.

Ce troisième volet a conduit à recenser plus de 80 thèmes d'innovation, dans les domaines très variés de l'équipement, de l'identification des animaux, de la formation, de la valorisation des produits, des manifestations culturelles, de l'aménagement de l'espace. Il faudra maintenant sélectionner les propositions les plus intéressantes et communes au plus grand nombre des partenaires. Parmi celles-ci, le sylvopastoralisme à objectif de DFCL recueille un fort intérêt partagé, notamment avec l'Andalousie, le Portugal, la Sardaigne. Un séminaire commun sur le thème « pastoralisme et DFCL » est envisagé pour 2007 avec le programme méditerranéen OCR INCENDI, piloté

par la Région PACA sur la même zone géographique. Il pourrait être l'occasion d'un moment d'échanges sur les coupures de combustibles à gestion sylvopastorale, les brûlages dirigés, la restauration des terrains incendiés.



Pour plus de renseignements :
cerpam.manosque@wanadoo.fr

Alpes de Haute Provence : Commune de Jausiers, gérer et aménager les espaces naturels utilisés par les troupeaux

La Commune de Jausiers a confié au CERPAM un diagnostic pastoral sur ses territoires d'alpages et de demi-saison. La restitution de cette étude s'est déroulée le mercredi 22 mars en présence de M. Lucien Gilly, Conseiller Général en charge du pastoralisme et maire adjoint de Jausiers, des maires de Communes voisines de la vallée de l'Ubaye intéressés par ce type de démarche, de M. Jean-Louis Teissier, vice-président de la Chambre d'Agriculture, ainsi que de la DDAF, l'ADASEA, l'ONF, le CRPF, le Parc National du Mercantour, la fédération départementale de la chasse, et l'ensemble des éleveurs de Jausiers.

Jausiers compte encore 13 éleveurs ovins sédentaires pour 5500 ovins... contre 30 éleveurs en 1979 pour un effectif d'ovins comparable. Ces éleveurs utilisent près de 5000 ha de quartiers de demi-saison situés entre 1300 m et 1800 m d'altitude, indispensables pour l'équilibre technique et économique des exploitations. Les 8 alpages de la Commune s'étendent sur 6000 ha, de 2000 m à 2750 m d'altitude, et sont utilisés par 7 Groupements Pastoraux réunissant 33 éleveurs et près de 15000 ovins, originaires de la vallée pour la plupart.

L'étude a permis d'identifier les principaux problèmes se posant aux éleveurs résidents, comme par exemple, la nécessité de restaurer les quartiers d'intersaison qui s'embroussaillent et sont colonisés par le pin sylvestre ou le

mélèze. Les éleveurs sont tous très demandeurs d'une vaste opération de débroussaillage. Des opérations de mobilisation foncière vont être mises en œuvre (conventions de pâturage, création d'ASL...) en amont d'actions de débroussaillage, sur les espaces cartographiés comme facilement aménageables (80 ha). Sur les alpages, 45 projets d'équipements ont été recensés, (constructions et restaurations de cabanes pastorales, parcs de tri, points d'abreuvement, pistes d'accès...). Les ¾ de ces projets sont indispensables par rapport à la prédation récurrente sur les 8 alpages. Le risque d'attaques, qui s'est soudainement accru en 2005 avec la fixation probable d'une population de loups en Ubaye, impose en effet de profondes modifications des pratiques pastorales, notamment la nécessité de rassembler les animaux tous les soirs en parcs de nuit, près des cabanes existantes, ce qui entraîne dans un premier temps des passages répétés d'animaux et un risque de dégradation du milieu. A noter également les profondes modifications de la flore résultant de la multiplication des parcs de nuit. Hiérarchiser les enjeux environnementaux s'avère décidément bien délicat !

Pour plus de renseignements :
cerpam04@free.fr

Alpes de Haute-Provence : Diagnostic pastoral de la zone incendiée d'Esparron sur Verdon

Suite à l'incendie du 7 août 2005 qui a parcouru près de 2000 ha sur les communes de St-Martin-de-Bromes, Esparron et Quinson, le CERPAM s'est vu confié un diagnostic qui concerne l'ensemble de la zone brûlée. Afin de limiter les risques d'incendie à l'avenir sur ce territoire une fois que la forêt se sera reconstituée, l'expertise a pour objectifs :

- de faire le bilan des activités en place ;
- de repérer les sites favorables à des implantations pastorales ;
- d'identifier les demandes potentielles d'éleveurs ;
- de définir les équipements pastoraux nécessaires pour chaque site.

Les résultats ont été présentés aux élus le mardi 7 mars 2006. L'étude met en évidence des conditions favorables, avec des milieux présentant de bonnes qualités pastorales, facilement accessibles et aménageables, répartis en une quinzaine d'unités pastorales. L'enquête auprès des utilisateurs potentiels a

porté sur 9 éleveurs locaux et plusieurs éleveurs bovins du bassin de Seyne-les-Alpes mobilisables pour entretenir les sites aménagés avec un cheptel potentiel d'une centaine de génisses, 2700 brebis mères et 80 chèvres. Mais en l'état, les bois brûlés sur pied représentent un risque majeur, qui interdit l'accès des sites à tous les usagers (promeneurs, chasseurs et éleveurs) étant donné le risque de chute des arbres ; problème à résoudre, de par les conséquences paysagères, mais aussi socio-économiques sur le tourisme et l'accès des troupeaux. Au-delà du traumatisme de l'incendie, ce peut être aussi l'occasion de fédérer les énergies pour l'aménagement d'un espace jusque-là délaissé.

Pour plus de renseignements :
cerpam04@free.fr

Alpes-Maritimes : « Comité de pilotage des actions pastorales », renforcer les partenariats.

Le jeudi 23 mars s'est tenu le comité de pilotage des actions pastorales des Alpes-Maritimes organisé par le CERPAM. Il a réuni les partenaires départementaux du CERPAM appartenant à la profession agricole, à l'administration et aux gestionnaires d'espaces naturels. Les actions pastorales du CERPAM ont été présentées autour de trois thèmes principaux : l'appui aux projets des éleveurs (équipements pastoraux, groupements pastoraux, CAD, etc.), les actions liant pastoralisme et gestion environnementale (actions menées sur la zone Natura 2000 des Préalpes de Grasse, diagnostics pastoraux, etc.) et les actions liant pastoralisme et DFCI (transhumance hivernale pour entretenir une coupure de combustible, projet global de gestion de la commune de Lucéram après incendie, brûlages dirigés, etc.). En parallèle, l'APPAM (Association de Promotion du Pastoralisme dans les Alpes-Maritimes) a présenté le projet de « GEIQ Pastoralisme ». Il s'agit d'un groupement d'employeurs d'insertion et de qualification qui propose aux personnes embauchées un contrat de professionnalisation pour le métier d'aide-berger, en associant travail sur le terrain et formation. La question de l'articulation entre le GEIQ et la mesure t du PDRN (volet main d'œuvre) a été soulevée. De son côté, le Parc National du Mercantour a exposé la politique du Parc par rapport à l'élevage et les actions menées sur le pastoralisme.

Le débat a porté autour de l'avenir des moyens financiers attribués au pastoralisme que ce soit en termes d'investissements pour les équipements pastoraux (renouvellement du PDRN), de soutien aux organismes ou de mesures agri-environnementales : les partenaires s'accordent à dire qu'ils sont essentiels pour continuer à améliorer les conditions de travail des éleveurs et parvenir à mener des projets alliant pâturage et gestion des espaces naturels prenant en compte les enjeux environnementaux et DFCI. L'importance d'avoir un dialogue permanent entre les éleveurs d'une part et les gestionnaires tels que les communes, l'ONF ou le PN Mercantour d'autre part a aussi été soulignée. Enfin, un point a été fait sur les programmes régionaux menés dans le cadre de l'UCP, en détaillant plus particulièrement celui concernant la gestion des territoires embroussaillés. En conclusion, les responsables professionnels du CERPAM ont souligné les bonnes relations entre les personnes en charge du pastoralisme sur le département et leur volonté de mener ensemble des actions concrètes malgré les difficultés, en souhaitant que cela continue.

Pour plus de renseignements :
cerpam06@free.fr

Bouches-du-Rhône : Syndicat intercommunal sylvo-pastoral des Alpilles, un bilan positif

Ce syndicat original, constitué en 1989 entre les communes du massif des Alpilles, avait été créé initialement à la suite de l'incendie catastrophique d'Aureille qui avait parcouru 1.500 ha en traversant en quelques heures le massif. Neuf puis onze communes s'étaient fédérées pour étudier les possibilités de réintroduction du pâturage dans le massif, après 33 années d'interdiction. Cette étude initiale, puis des suivis expérimentaux ont été menés à bien par le CERPAM, avec l'appui constant des collectivités et des services forestiers. En 17 années d'existence, ce sont 40 sites de pâturage qui ont été mis en place, la moitié sur terrains communaux, l'autre sur terrains privés. Les sites sont principalement ovins, mais l'on compte aussi 8 manades, 3 troupeaux caprins de chèvres du Rove et 2 troupeaux collectifs d'ânes. Les dernières créations de sites ont eu lieu dans le cadre de la réhabilitation des terrains incendiés sur le sud du massif (Maussane, Mouriès, puis Aureille et Eyguières). Les aménagements ont été progressifs et se sont pérennisés, grâce à la continuité de l'animation pastorale contractualisée par les

communes avec le CERPAM. Ces opérations se sont bien intégrées aux différentes problématiques émergentes sur le massif : PIDAF, Natura 2000, RTI. Suite au succès de cette opération expérimentale, le travail de redéploiement sylvo-pastoral s'est ensuite élargi progressivement à l'ensemble du département des Bouches-du-Rhône.

Aujourd'hui le projet de Parc naturel régional des Alpilles est en voie d'aboutissement, et les communes adhérentes souhaitent que le Syndicat soit prochainement intégré à cette nouvelle structure. Saluons la continuité des communes et l'assiduité de leurs délégués et des éleveurs dans l'aboutissement de cette opération, qui a réintroduit de façon pérenne le pastoralisme dans le massif et contribué à maintenir des troupeaux sur ses piémonts.

Pour plus de renseignements :

r.dureau@bouches-du-rhone.chambagri.fr

Var : Diagnostic pastoral dans le camp militaire de Canjuers

L'objectif était d'analyser les pratiques pastorales des éleveurs qui utilisent le camp militaire et la vulnérabilité à la prédation des systèmes d'élevage en zone de présence permanente de loups. Une enquête a été menée sur une trentaine d'exploitations toutes situées en périphérie immédiate. Elles totalisent 15 000 brebis et utilisent 32 000 ha de parcours, soit 91% de la surface du camp. L'étude montre que ces exploitations à dominante pastorale sont fortement dépendantes de la ressource pastorale située à l'intérieur des limites du camp militaire, qui représente 78% des parcours utilisés. Toute remise en cause des conditions de pâturage (forte prédation, pression des activités militaires) peut fragiliser gravement les systèmes d'exploitation. Or les pratiques pastorales les plus vulnérables par rapport au risque loup (multiplicité des lots au pâturage, gardiennage lâche ou absence de gardiennage, absence de parc de nuit) concernent le quart des exploitations et particulièrement les plus gros effectifs.

Les éleveurs comptent essentiellement sur l'efficacité de leurs chiens de protection, près d'une centaine, pour protéger leurs troupeaux. Ils n'ont dans l'ensemble pas l'intention de changer leurs habitudes de travail. Pour l'instant en effet, un seul loup est décompté et la prédation reste limitée : moins de 25 attaques par an et moins de 40 victimes en 2004 et 2005. Mais les conditions sont réunies pour une aggravation du risque. Réduire la vulnérabilité des troupeaux au pâturage par des

aménagements adaptés aux systèmes d'élevage locaux paraît donc impératif. C'est l'objectif d'une deuxième phase de l'action.



Pour plus de renseignements :

cerpam83@free.fr

Vaucluse : Vautour Percnoptère et pastoralisme dans le Massif du Petit Luberon

Le vautour percnoptère est un migrateur qui se reproduit au nord de la Méditerranée. Sa population dans le sud-est de la France est en déclin et fait l'objet d'un programme européen (LIFE nature) en faveur de sa conservation. Le Petit Luberon abrite près de la moitié des couples subsistant dans le Sud-Est. La restauration de l'espèce passe par la remise en état de son habitat, en particulier le maintien de milieux ouverts. Dans le cadre du programme « LIFE vautour percnoptère » conduit par le Parc Naturel Régional du Luberon, le CERPAM a réalisé en 2005 un diagnostic pastoral portant sur 4 communes (Bonnieux, Lauris, Puget et Puyvert). Cette partie orientale du massif du Petit Luberon nettement plus boisée ne présente pas de vastes unités pastorales de pelouses ou de garrigues encore relativement ouvertes comme en crêtes ou sur le flanc sud occidental. Elle témoigne d'une déprise pastorale plus ancienne que pour le reste du massif.

La reconquête pastorale a démarré sur Bonnieux grâce à des travaux et un gardiennage « volontariste » en milieu boisé. Le bilan de l'utilisation pastorale des 2 unités pastorales concernées s'avère très favorable pour le vautour, grâce au long temps de présence des éleveurs dans le massif (6 mois), la pratique de l'agnelage sur place, et l'ouverture et l'entretien de clairières. Comment élargir l'action sur les autres communes, où les zones favorables sont plus restreintes et moins ouvertes ? L'objectif est de rouvrir le milieu en alvéoles, afin de favoriser

une mosaïque d'espaces ouverts et d'îlots arbustifs, favorables à l'avifaune et au petit gibier, où les brebis peuvent circuler et pâturer les rejets après broyage pour en limiter le développement. Pour inciter les éleveurs à ce travail difficile dans des zones de grand intérêt écologique, des contrats agri-environnementaux sont d'autant plus nécessaires que ces espaces ne bénéficient pas des primes de zone « montagne » ou « défavorisée ». Il s'agira de petites unités pastorales, pouvant être mises à disposition de petits éleveurs de proximité, peu mobiles, principalement ovins, mais aussi caprins et équins.

Le diagnostic a mis en évidence les priorités : conforter les éleveurs en place sur Bonnieux, installer un éleveur sur Lauris, trouver un troupeau saisonnier sur Puget. Il faudra pour cela mobiliser des crédits pour implanter des équipements (3 à 4 citernes pastorales, peut-être une bergerie ou une fromagerie) et réaliser des travaux de brûlage et de broyage (de 50 à 70 ha environ). Ces conclusions vont être présentées aux communes concernées et aux gestionnaires prochainement.

Pour plus de renseignements :
cerpam84@wanadoo.fr

« Loup – élevage, s'ouvrir à la complexité... »

15 et 16 juin 2006, Aix en Provence
Séminaire technique

Le point sur 4 années de recherche sur les systèmes d'élevage en montagnes méditerranéennes confrontés à la prédation

Dans le cadre de l'Unité Commune de Programme (UCP) « Pastoralisme Méditerranéen », le CERPAM, le SIME et l'Institut de l'Élevage conduisent depuis 2003 une action de référence et de démonstration sur les systèmes d'élevages pastoraux soumis au risque de prédation en zones à loups. L'objectif général de l'action est de **conforter les systèmes pastoraux face au risque** de prédation par le loup et d'**évaluer l'impact de la présence du loup** sur l'élevage et le territoire. L'intégration des moyens de protection représente en effet un ensemble de contraintes nouvelles, pour le troupeau, pour l'éleveur et le berger, mais aussi pour le milieu et l'environnement social. En complément, une réflexion a été développée sur **la prise en compte du risque d'arrivée du loup sur un nouveau territoire**, en terme de critères de vulnérabilité des systèmes d'élevage pastoraux comme de niveaux de prédation antérieurs dus à

des chiens divagants. Cette réflexion a associé notamment des Parcs Naturels Régionaux.

Ce programme sera restitué lors d'un séminaire qui a pour ambition de faire le point sur les acquis des structures techniques et scientifiques d'élevage (structures pastorales, IE, OREAM, INRA, ENSAM, CEMAGREF, techniciens protection des troupeaux) sur le thème de la confrontation entre le loup et les activités d'élevage. Ce séminaire s'adresse aux organismes techniques d'élevage et de pastoralisme, d'une part pour conforter l'expérience acquise en territoire à loups, d'autre part pour mettre cette expérience à disposition des techniciens qui pourraient s'interroger sur une éventuelle arrivée de loups sur de nouveaux territoires. Dans le même esprit, le séminaire s'adresse aussi aux organismes gestionnaires de territoires (collectivités territoriales, parcs régionaux, ONCFS, ONF...) et aux chercheurs travaillant sur le sujet. Leur présence à tous permettra d'enrichir les débats qui ont une large place dans le déroulement de ces deux journées. Débats qui, nous l'espérons, devraient permettre de mieux cerner les pistes d'action pour l'avenir.

Pour tout renseignement, contacter le CERPAM ou le SIME.

Ce programme d'action et le séminaire ont été soutenus financièrement par l'Union Européenne et les deux régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Languedoc-Roussillon ainsi que par le Ministère de l'Agriculture et le Crédit Agricole.

Pour plus de renseignements :
cerpam.manosque@wanadoo.fr

Problèmes de réception de cette lettre au format « html » ?

Si vous avez des problèmes de lecture de **la lettre du CERPAM**, vous pouvez récupérer [un exemplaire au format PDF](#) sur notre site.

Vous pourrez le consulter après avoir téléchargé le logiciel **Acrobat Reader**. (à l'adresse : <http://www.adobe.fr/products/acrobat/readstep.html>)

Si vous savez d'autres personnes intéressées par notre lettre trimestrielle merci de nous communiquer leur adresse électronique avec leurs coordonnées (nom prénom). A l'inverse, si vous ne souhaitez plus recevoir ce courrier, merci de nous contacter :

cerpamweb@wanadoo.fr